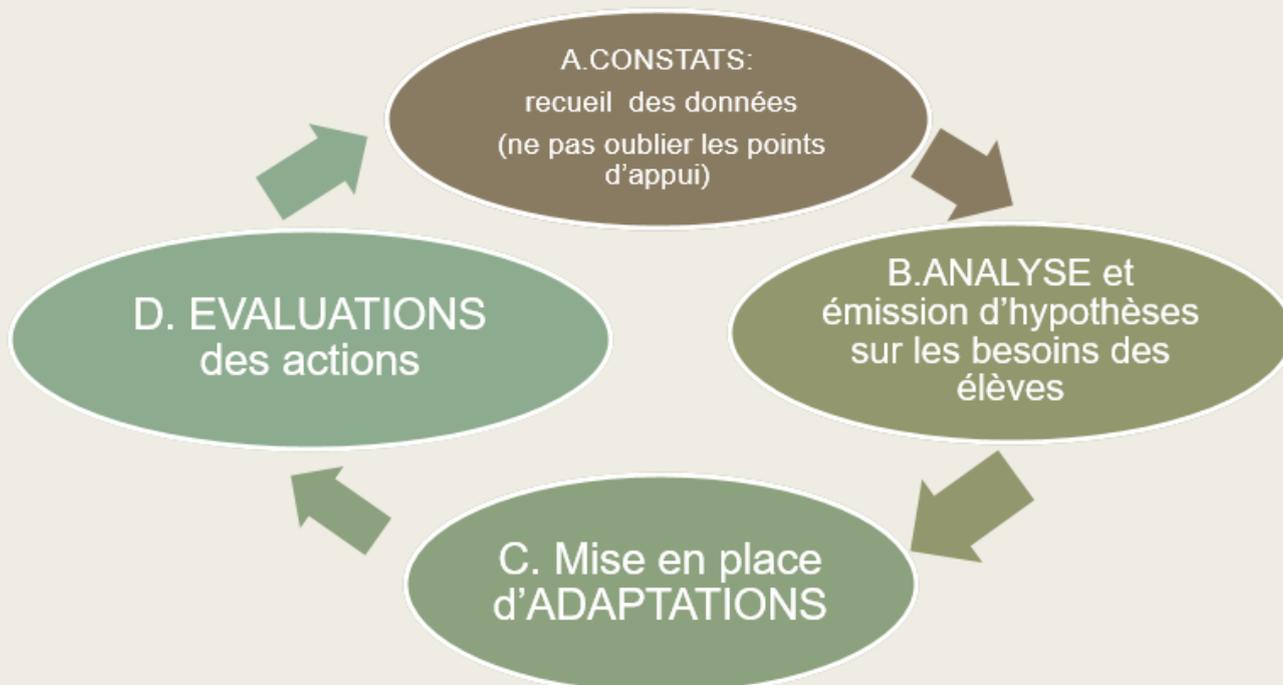


Document d'accompagnement pour l'analyse des besoins des élèves en situation de handicap
MOPPS - PPC - PPI

La démarche



A) CONSTATS

Il s'agit d'identifier les répercussions du handicap sur la scolarisation de l'élève :

- Identifier les points d'appui de l'enfant.
- Reprendre la notification et le dossier scolaire de l'enfant avec l'enseignant référent en vue d'identifier l'existence d'un trouble diagnostiqué.
- Contacter les professionnels extérieurs qui suivent l'enfant pour avoir leur expertise sur son développement.
- S'appuyer sur le guide d'observation ci-dessous pour lister les points de difficulté potentiels liés aux conséquences du handicap sur les apprentissages

<u>Orientation</u>	<u>Attention</u>	<u>Mémoire</u>	<u>Motricité</u>
Dans le temps	Maintien de l'attention	A court terme	Déplacements intérieur/extérieur
Dans l'espace	Partage de l'attention (ex. : écrire et écouter en même temps)	A moyen terme	Lenteur psychomotrice
Par rapport à soi, aux autres, aux objets		Se remémorer	Coordination (manuelle, oculo-manuelle)
			Contraction/mouvement involontaires
			Douleurs

<u>Vision</u>	<u>Cognition</u>	<u>Fonctions du langage</u>	<u>Relations sociales</u>
Perception visuelle	Structuration de la pensée	Fonction langage oral (clarté, fluidité, rythme, vitesse)	Contact visuel
Discrimination visuelle	Abstraction	Expression langage écrit	Contact physique
Poursuite oculaire (suivre avec les yeux)	Copie/imitation	Expression gestuelle	Prise de décisions
Champ visuel	Organisation et planification	Communication par pictogrammes	Gestion de sa sécurité
Vision des couleurs	Gestion du temps	Compréhension	Respect des règles de vie
	Flexibilité cognitive	Fonction sémantique et symbolique	Echanges en relation duelle
	Mobiliser ses connaissances mathématiques pour résoudre des problèmes	Structure grammaticale	Echanges avec les pairs
	Raisonnement	Réception langage oral (troubles auditifs)	...
	Etablissement de liens logiques	Discrimination auditive	
		Réception langage écrit (troubles visuels)	
		Discrimination visuelle	

Remarque : Des grilles d'observation existent aussi sur la plateforme « Cap Ecole Inclusive » :

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/observer.html>

- Mettre en place des évaluations diagnostiques qui permettront de préciser de manière fine le niveau scolaire de l'élève dans chaque sous-domaine (s'appuyer sur les évaluations nationales / d'académie / de circonscription...)

B) ANALYSE DES BESOINS

Le besoin est ce qui est nécessaire pour accéder à l'apprentissage. Pour analyser les besoins d'un élève, il s'agit de dépasser le premier constat (les difficultés observées) pour aller vers l'émergence des procédures et identifier les difficultés prédominantes.

Ex : l'élève éprouve des difficultés en lecture parce que...

Attention : La connaissance du handicap facilite l'analyse des besoins, mais l'absence de diagnostic n'empêche pas d'analyser les besoins de l'élève.

Ex : Quand un élève est accueilli au titre des troubles des fonctions cognitives, on identifie ce qui est particulièrement complexe pour cet élève. Qu'est-ce qui prédomine dans ses difficultés : la planification, la mémoire, le raisonnement, ...

Vous trouverez en annexe un tableau d'aide à l'analyse des besoins.

C) MISE EN PLACE D'ADAPTATIONS

L'adaptation choisie en fonction du besoin doit être précise, observable et évaluable.

Ex : si vous estimez qu'il faut « choisir un emplacement stratégique pour ses difficultés d'attention », indiquez clairement « on le placera près du tableau (côté mur, peu d'affichage autour) ».

Une liste d'adaptations et d'outils est proposée dans le tableau joint en annexe.

ATTENTION : pour chaque outil choisi, il est indispensable d'en individualiser la déclinaison et l'appropriation, en fonction des besoins propres de l'élève. Il est conseillé de cibler progressivement les adaptations choisies. Le nombre d'adaptations doit être limité pour garantir leur mise en œuvre, faciliter leur évaluation et favoriser le travail d'équipe.

D) EVALUATIONS DES ACTIONS

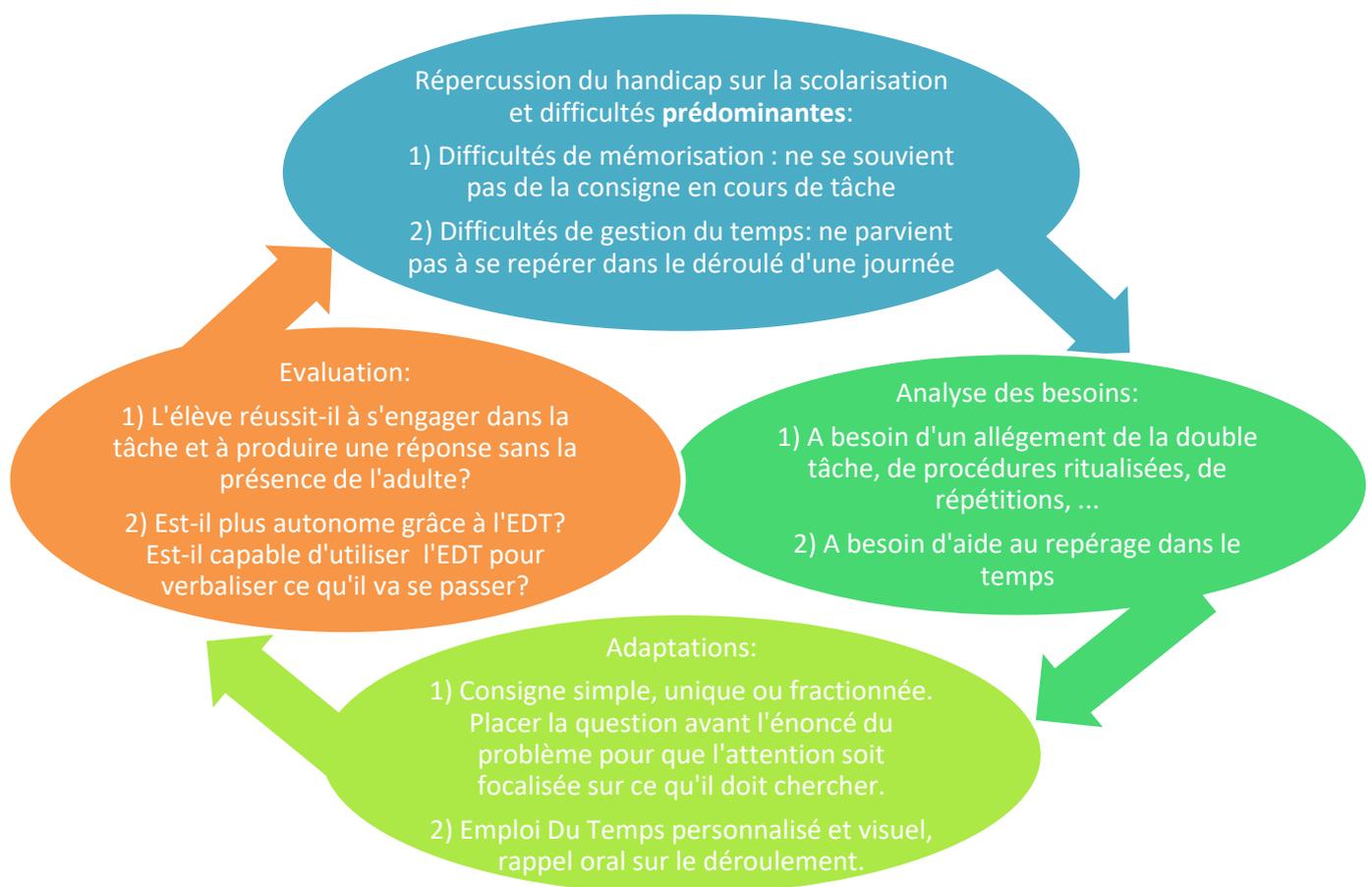
Il est important de se donner un temps de mise en place et d'observation des adaptations et outils. Leur évaluation se pense par la définition de critères observables et ce dès la phase précédente (voir point C).

Une fois l'évaluation mise en œuvre, un nouveau cycle d'analyse est à initier.

Un modèle vierge de tableau d'analyse des besoins est disponible en annexe.

Exemple de démarche d'analyse des besoins d'un élève

Exemple d'un élève accueilli en ULIS au titre des Troubles des Fonctions Cognitives



1. Mise en œuvre des priorités et objectifs

Si le PPS n'a pas été édité par la MDPH, vous pouvez déjà vous référer à la notification et cibler des axes prioritaires au regard des besoins de l'élève.

Ex : La priorité sera-t-elle de développer les fondamentaux ? Les habiletés sociales ? L'entrée dans les apprentissages ? ...

→ Objectifs pédagogiques : en référence au socle

Exemple : Acquisitions comparables à la moyenne de la classe d'âge, ou programmation adaptée des objectifs d'apprentissage (préciser si le niveau n'est pas homogène)

→ Articulation entre les temps d'enseignement, les temps périscolaires et les interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales

Exemple : Interventions prioritairement en dehors du temps scolaire, interventions prioritairement sur temps scolaire

→ Priorités complémentaires

Exemple : Socialisation, maîtrise de l'outil informatique, autonomie (dans les déplacements, hygiène...), vie scolaire

2. Utilisation du matériel pédagogique adapté (supprimer cette section si l'élève n'a pas cette compensation notifiée par la CDAPH)

→ Indiquer les disciplines concernées, les modalités d'utilisation, les logiciels utilisés, les objectifs...

Attention : la MOPPS doit être co-construite (cf Note de rentrée du DASEN).

Annexe 1 : tableau d'aide à l'analyse des besoins d'un élève (modèle)

Annexe 2 : tableau d'aide à l'analyse des besoins d'un élève (vierge)